



# URBANISME

Le 23/05/2026

Par suite du nombre de dossiers croissant en cette période de l'année, le service urbanisme limitera sa permanence le mardi de 14h30 à 17H pendant 1 mois.

Les rendez-vous avec l'adjoint en fin de journée et le samedi matin seront assurés.

## Ouverture au public et dépôt dossiers (DP, PA, PC...)



Mardi → 14H30 – 17H00

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter  
le secrétariat au 04.74.90.76.01